

Le CSB a l'honneur
d'organiser le

GRAND PRIX DES DISPARUS 2026



L'unique course à étapes du territoire.
Mélangeant effort solitaire, courses
rapides et parcours originaux avec
une fin hors du commun.



BOURAIL

Samedi 26 juillet 13H30
Prologue + étape plat
Ouvert aux U15

Dimanche 27 juillet, 8h
étape de col

Inscription sur inlive >>>

Avant le lundi 20 juillet minuit



Contacts
86.19.19





RÈGLEMENT DE COURSE « LE PRIX DES DISPARUS » Épreuves de coupe ROUTE 2026 CS Bourail section cyclisme

ARTICLE 1 :

Présentation :

Le CS Bourail, section cyclisme « CSB », organise une course cycliste intitulée « Le prix des disparus ». Cette épreuve se disputera **sur route ouverte à la circulation**, le samedi 25 juillet et dimanche 26 juillet, sur la commune de Bourail.

La course se déroule sur 2 jours. Un contre la montre + une course en ligne « courte » et une course « de cote » (Voir art.7 : parcours)

Un classement général sera établi à l'issue des 2 jours pour désigner les vainqueurs de ce prix.

Le Classement de chaque jour compte pour la coupe route 2026.

ARTICLE 2 :

Inscriptions et droits :

Les inscriptions se feront uniquement sur INLIVE jusqu'au Lundi 20 juillet 2026, minuit dernier délai. Pas d'inscriptions sur place.

Les concurrents(es) à partir de la catégorie minime U15 pourront participer aux épreuves de samedi.

Les concurrents(es) à partir de la catégorie minime U17 pourront participer à l'épreuve de dimanche.

Les tarifs sont les suivants :

-Le CLM + la course le samedi 28 juillet

- 1500 frs pour les U15 et U17
- 4000 frs pour les licenciés
- 4500 frs non licenciés

-La course du dimanche 29 juillet

- 1500 frs pour les U17
- 4000 frs pour les licenciés
- 4500 frs non licenciés

-Le samedi et dimanche

- 2500 frs pour les U17
- 7500 frs pour les licenciés
- 8500 frs pour les non licenciés

Les personnes qui ne possèdent pas de licence FFC, devront préalablement souscrire une licence « Pass Découverte » à prendre sur le site suivant :

<https://www.fcc.fr/pratiquer/se-licencier/prendre-une-licence-individuelle/>

Une fois la licence souscrite, celle-ci sera à charger sur le formulaire Inlive pour l'inscription. Si celle-ci n'est pas chargée ou si un faux est transmis, votre inscription pourra être considérée comme caduque et sans qu'aucun remboursement de l'inscription ne soit fait.

Le dopage est prohibé, tout comme l'alcool et les drogues.

Il est interdit de fumer sur le circuit.

Merci aux éventuels fumeurs de respecter les sportifs et les lieux.

Règlement de course du « PRIX DES DISPARUS » 2026 – épreuves de CYCLISME SUR ROUTE

ARTICLE 3 :

Chronométrage et dossards :

L'épreuve sera chronométrée par Inlive avec le système de transpondeurs qui sont la propriété du CRCNC. Les coureurs/coureuses devront venir récupérer leur transpondeur et leurs identifiants (Dossards et plaques) à la table d'émargement selon l'horaire mentionné dans ledit règlement. Le kit sera à rendre à la fin des deux épreuves.

- Si le kit n'est pas rendu, une amende de 8.000F sera appliquée.
- Si le cycliste perd son transpondeur, il devra au plus vite le signaler à inlive@inlive.nc et devra payer 8.000F pour la perte du transpondeur.
- Si le cycliste perd son dossard et/ou plaque il devra au plus vite le signaler à inlive@inlive.nc et devra Payer 1.000F.
- Si le cycliste ne s'acquitte pas des amendes, il sera interdit de s'inscrire aux et prochaines épreuves, Cela pourra aller jusqu'au blocage de sa licence FFC.

ARTICLE 4 :

Remboursement et Assurance :

Aucun remboursement ne sera effectué, ni en cas de désinscription, ni en cas de disqualification et ni en cas d'annulation due aux conditions météorologiques. Une date pourra alors être proposée pour un éventuel report.

L'organisation ne pourra être tenue pour responsable en cas d'interruption volontaire ou non de la course. Aucun recours, ni remboursement ne pourront être demandés.

L'association informe les participants non-licenciés FFC qu'il est dans leur intérêt de posséder ou de souscrire à titre personnel à une assurance individuelle accident qui les couvrira en cas de dommages causés à un tiers ou pas (chute, dommage matériel, etc...), ou dans laquelle un tiers ne pourrait être considéré comme responsable (obligation d'assurance instituée par l'article 37 de la loi N°92h562 du 13 juillet 1992).

ARTICLE 5 :

Les Classements et catégories :

- COURSE ROUTE – selon les catégories du règlement ROUTE NC 2026 (Open, Access 1 2 3 4, U17, U15. Aussi bien femmes et hommes)
- Les classements de chaque catégorie seront effectués à chaque arrivée, par INLIVE et le directeur de course.

ARTICLE 6 :

Les Règlements de courses :

Ils respecteront strictement les règlements fédéraux et régionaux en vigueur. Ces derniers sont consultables sur le site de la FFC pour le Fédéral:

<https://www.fcc.fr/la-federation/organisation/reglementation-federale/>

et au CRNC NC : Comité Régional de Cyclisme de Nouvelle-Calédonie, pour le régional.

Tout coureur devra les respecter à la lettre.

**Le dopage est prohibé, tout comme l'alcool et les drogues.
Il est interdit de fumer sur le circuit.
Merci aux éventuels fumeurs de respecter les sportifs et les lieux.**

ARTICLE 7 :

Horaires, parcours et lieu de RDV:

- 1- **Samedi 25 juillet : Contre la montre de 7,5 kms.** Le 1^{er} départ sera donné à **13h30**. Chaque coureur partira toutes les 30 secondes. **Ouvert aux U15.**

Départ de l'entrée de chez MR Robelin Jean Paul, à la poué. L'arrivée se fera devant l'entrée du LPFA, c'est-à-dire à l'endroit du point de rdv de l'émargement.

- 2- **Samedi 25 juillet : Course en ligne** (étape courte) **40 kms.** Le départ sera donné **45 min après l'arrivée du dernier coureur du CLM**, ou au maximum **15h00**. **Ouvert aux U15**

Départ devant l'entrée du LPFA, sortie nord de Bourail. Direction le nord pour un demi-tour au bout de 20kms, c'est-à-dire la grande ligne droite après l'entrée de l'abattoir de l'OCEF. L'arrivée se fera à l'endroit exacte du départ.

Le départ sera neutralisé sur 5 à 7 kms afin de permettre l'intégration des U15.

Les OPENS Hommes partiront avec un handicap qui sera définis le jour J suivant leur nombre.

Le RDV aura donc lieu a la sortie nord du village, entrée du LPFA sur la gauche à 12H30, le samedi. Ensuite les coureurs et coureuses pourront partir une fois emmarger sur le départ du CLM chez Mr Robelin.

Attention l'émargement aura lieu à la sortie nord du village (entrée LPFA). Aucun émargement ne se fera sur le depart du CLM chez MR Robelin.

- 3- **Dimanche 26 juillet 2026 : Course en ligne** (étape de cote), **65kms.** Le départ sera donné à **8h**. **Ouvert à partir de U17.**

Départ de la propriété de MR Courtine (lieu habituel des courses vtt), au fond de la route de Boghen, direction la sortie de boghen RT1, pour ensuite se rendre à l'entrée nord de Nessadiou (leader Price), la route de Nessadiou, à l'entrée sud, tourné à droite et direction Moindou. A l'entrée nord du village, prendre à gauche vers Moméa, le col de Moméa puis l'arrivée sera jugé au sommet du col de boghen donc les 2 derniers kilomètres seront en terre.

Le lieu de rendez-vous, pour l'émargement, ainsi que la cérémonie protocolaire se fera sur la propriété de Mr Courtine. Il n'y aura que 7 kms de descente entre l'arrivé de la course et le point de RDV.

Le dopage est prohibé, tout comme l'alcool et les drogues.
Il est interdit de fumer sur le circuit.
Merci aux éventuels fumeurs de respecter les sportifs et les lieux.

ARTICLE 6 :

La Sécurité et Ambulance :

Des bénévoles signaleurs seront postés aux intersections ou selon nécessité (rond-point – intersections).

La police municipale sera présente. **La Gendarmerie** sera avertie.

L'organisateur a pour obligation de prendre une ambulance pour la manifestation. Ici l'organisation prévoit **une ambulance suiveuse durant l'épreuve sur route et un médecin en la personne du Dr DUCHATEAUX. Leurs coordonnées seront affichées à la table d'émergence.**

En cas d'accident nécessitant l'évacuation d'un blessé, l'organisation contactera le **SAMU** par téléphone au **15**, afin d'avoir l'aval du médecin urgentiste en poste, pour l'évacuation du patient soit par ambulance privée, soit par le SMUR.

Le CSB contacte les pompiers de l'organisation de la manifestation (date, lieu, contraintes terrain, etc.).

Une couverture de communication globale de l'intégralité des circuits, courus, est prévue. La communication des informations doit pouvoir se faire de manière intégrale et rapide sur l'ensemble du parcours. Pour se faire l'organisateur mettra également en place suffisamment de moyens techniques et humains (commissaires ou bénévoles) sur l'ensemble des circuits afin de communiquer tout incident ou accident dans les meilleurs délais.

Les participants à la course seront tenus de respecter scrupuleusement le code de la route ; la route restant ouverte à la circulation durant toute la compétition.

Un non-respect de cette règle engendrera des sanctions.

ARTICLE 7 :

Protocole :

La remise aura lieu après l'arrivée de la course du samedi, pour les coureurs U15.

La remise pour le classement general aura lieu le dimanche sur la propriété de Mr Courtine.

Chaque participant est tenu de se présenter à la cérémonie protocolaire, en tenue de cyclistes et chaussures fermées.

Un non-respect de cette règle engendrera des sanctions

ARTICLE 8 :

Les Ravitaillements :

**Le dopage est prohibé, tout comme l'alcool et les drogues.
Il est interdit de fumer sur le circuit.
Merci aux éventuels fumeurs de respecter les sportifs et les lieux.**

Règlement de course du « PRIX DES DISPARUS » 2026 – épreuves de CYCLISME SUR ROUTE

Les courses se faisant sur RT1 ouvertes à la circulation, aucun ravitaillement en véhicules ne sera autorisé.

PROGRAMME DU 25/07/2026 :

- 12h00 = Convocation + contrôle technique + émargement + échauffement
- 13h15 = Clôture de l'émargement
- 13h30 = DÉPART du 1^e coureur du CLM
- 15h00 = DÉPART de la course en ligne (40 kms)
- 16h15 = FIN de COURSE
- 16h45 = PROTOCOLE
- 17h = Prise de congés

PROGRAMME DU DIMANCHE 26/07/2026 :

- 07h00 = Convocation + contrôle technique + émargement + échauffement
- 07h45 = Clôture de l'émargement
- 08h00 = DÉPART de la course en ligne (65 kms)
- 10h30 = FIN de COURSE
- 11h00 = PROTOCOLE
- 12h00 = Prise de congés

**Le dopage est prohibé, tout comme l'alcool et les drogues.
Il est interdit de fumer sur le circuit.
Merci aux éventuels fumeurs de respecter les sportifs et les lieux.**